



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE N°23

Poitiers, le 22 mars 2021

Vaccination contre la COVID19 dans le département de la Vienne

À la date du 21 mars 2021, **46 940 personnes ont reçu une première dose de vaccin** dans le département dont **5 334 en EHPAD** (93,3 % de couverture vaccinale)

20 869 personnes ont reçu une seconde dose dont 4 319 en EHPAD. La couverture vaccinale complète au sein des EHPAD du département est donc de 75,6 %.

Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne, salue l'engagement de tous les acteurs mobilisés vendredi dernier dans le cadre de l'opération de vaccination à l'Espace Culturel René MONORY de Loudun : 625 primo-injections ont pu être réalisées.

L'opération est renouvelée vendredi 26 mars 2021 de 9h00 à 17h00. Les secondes injections auront lieu quant à elles les vendredis 16 et 23 avril 2021.

Au regard des doses disponibles de vaccin Pfizer dans la Vienne, **7 400 injections – dont 6 200 primo-injections** – sont programmées cette semaine au sein des 8 centres de vaccination, des EHPAD rattachés au CHU, des maisons d'accueil spécialisées (MAS), des foyers d'accueil médicalisés (FAM) et des résidences autonomie.

Par ailleurs, la réception de 1 200 doses du vaccin Moderna permet de renouveler cette semaine encore les opérations de vaccination au sein des 6 centres ouverts début mars sous l'impulsion de Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et de Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et en lien avec les collectivités.

À la suite de l'avis émis par la Haute Autorité de Santé, le Ministère des Solidarités et de la Santé a relancé la vaccination avec le vaccin AstraZeneca. Il est désormais réservé aux personnes âgées de 55 ans et plus qui constituent la très grande majorité des personnes prioritaires actuelles.

Les commandes pour ce vaccin sont rouvertes cette semaine pour les médecins libéraux.

Point de situation sanitaire dans le département de la Vienne au 21/03/2021

- Taux d'incidence : 219,9 pour 100 000 habitants
- Taux de positivité : 6,0 %

Pour les plus de 65 ans :

- Taux d'incidence : 140 pour 100 000 habitants
- Taux de positivité : 5,3 %

Hospitalisations :

- Nombre d'hospitalisations : 55 dont 12 en services réanimatoires

Clusters : 28

Nombre de décès depuis le début de l'épidémie : 223 décès en milieu hospitalier et 110 en établissements médico-sociaux.

Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers